Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/08/2024 - 20811 - 2018 B 01078 - 837 539 196 - ABA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 13 AOUT 2024
SOUS LE N° 20811

HOLDING ABA
Société à responsabilité limitée au capital de 10,00 €
21 rue de la porte des bois
94440 MAROLLES EN BRIE
R.C.S. CRETEIL B.837 539 196

COMPTES ANNUELS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023)

Conforme à l'original
I. Babaz

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

edi-tdfc

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise : EURL ABA — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 21 Rue de la porte des bois 94440 MAROLLES-EN-BRIE

SIREN : 837539196 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Exercice N clos le : 31/12/2023

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080	60000	082	60000
	Disponibilités	084	10080	086	10080
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	70080	098	70080
	Total général (I+II)	110	70080	112	70080

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	76899
	Résultat de l'exercice	136	-6829
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	70080
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (+)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	
	Total général (I + II + III)	180	70080

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	140000

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

edi-tdfc

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2033-B

Désignation de l'entreprise EURL ABA

Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2013

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	566
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)					244	271
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1180
	Dotations aux amortissements *					254	
			dont amortissement du fonds de commerce			255	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	2017
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	-2017
Produits financiers (III)	280	23			**Charges financières (V)**	294	1869
					Produits exceptionnels (IV)	290	141714
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)			347		300	144680
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)			348			
Impôt sur les bénéfices (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	-6829
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	6829

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	4680	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		

DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU -TE (44 *octies* A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989			
	ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 *quaterdecies*)	345	ZDP (44 *septdecies*)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350	
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)				655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)				643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)				645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)				647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)				648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354	2149
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *		356			
Déficits antérieurs reportables * 11412	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	2149

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

« HOLDING ABA »
Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10,00 €
Siège social : 21 rue de la porte des bois
94440 MAROLLES EN BRIE
R.C.S. CRETEIL B. 837 539 196

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures,

La soussignée Madame **Aurélie BRABAN-AVENEL**, demeurant 21 rue de la porte des bois, 94440 Marolles en Brie, associée unique de la société **HOLDING ABA,** entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10,00 € divisé en 100 parts de 0,10 € chacune,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Madame **Aurélie BRABAN-AVENEL**, Gérante associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

ABA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, constituée de son unique associée Madame Aurélie BRABAN-AVENEL, après avoir entendu la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la gérance de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale, constituée de son unique associée Madame Aurélie BRABAN-AVENEL, décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à - 6 829,76 € de la manière suivante :

- Affectation du solde au poste de « report à nouveau » soit - 6 829,76 €.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	10,00 €
- Réserve légale :	1,00 €
- Report à nouveau :	70 069,24 €
Situation nette :	70 080,24 €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois précédents exercices, il a été procédé aux distributions suivantes de dividendes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	0 €		
31/12/2021	0 €		
31/12/2020	0 €		

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

ABA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

TROISIEME DECISION

L'associée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et reproduit sur le registre de sa décision.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture faite, a été signé par l'associée unique.

La gérante
Aurélie BRABAN-AVENEL

A. Braban

ABA